

“by adding thereto the following subsections:”

Strike out line 48, on page 6, and lines 1 to 5, on page 7, and substitute the following therefor:

“be “petroleum” as defined in section 71 for the purposes of this Division, and the person who first uses (“uses” defined as prescribed for the purpose of any such designation) a quantity of such a designated class of petroleum shall be deemed to be importing it into Canada for the purposes of this Division and the regulations thereunder except that it shall be dealt with as petroleum as defined in subsection 6 (1) for the purpose of sale for consumption outside Canada.””

Add immediately after line 5, on page 7, the following:

“(5) Every designation by the Board under subsection (4) shall stand permanently referred to the Committee of the House of Commons that normally considers oil and gas matters.”

Your Committee has ordered a reprint of Bill C-19, as amended, for the use of the House of Commons at the report stage.

A copy of the Minutes of Proceedings and Evidence relating to this Bill (*Issues Nos. 16, 18, 20, 22, 25 and 27*) is tabled.

(*The Minutes of Proceedings and Evidence accompanying the Report are recorded as Appendix No. 22 to the Journals*).

Mr. Leblanc (Laurier) for Mr. Langlois, from the Standing Committee on Miscellaneous Estimates, presented the First Report of the Committee, which is as follows:

In accordance with its Order of Reference of Friday, March 10, 1978, your Committee has considered Bill C-10, An Act to amend the Financial Administration Act, and has agreed to report it without amendment.

A copy of the Minutes of Proceedings and Evidence relating to this Bill (*Issues Nos. 7, 8 and 9*) is tabled.

(*The Minutes of Proceedings and Evidence accompanying the Report are recorded as Appendix No. 23 to the Journals*).

Mr. Speaker, laid upon the Table,—Report of the Commissioner of Official Languages for the calendar year 1977. (English and French).—Sessional Paper No. 303-1/301.

Mr. Andras (Port Arthur), a Member of the Queen's Privy Council, laid upon the Table,—(1) Report of the Joint Public Service Commission and Department of Manpower and Immigration Study Team, dated April 6, 1977, entitled *Employment of Physically and Mentally Handicapped People in the Federal Public Service*. (English and French).—Sessional Paper No. 303-4/101; and

(2) Government plans for increasing opportunities for employment of the physically and mentally handicapped in the federal public service, dated March 21, 1978. (English and French).—Sessional Paper No. 303-4/101A.

«l'adjonction des paragraphes suivants:»

Retrancher la ligne 47, à la page 6, et les lignes 1 à 4, à la page 7, et les remplacer par ce qui suit:

««pétrole» aux fins de la présente Section selon la définition de cette expression à l'article 71, et quiconque utilise (au sens prescrit pour chaque désignation) le premier cette huile est réputé l'importer au Canada aux fins de la présente Section et de ses règlements d'application, sauf qu'elle sera considérée être du pétrole au sens accordé à ce mot au paragraphe 6 (1) aux fins de la vente pour consommation à l'étranger.» »

Ajouter immédiatement après la ligne 4, à la page 7, ce qui suit:

«(5) Toute désignation faite par l'Office en vertu du paragraphe (4) est soumise en permanence au comité de la Chambre des communes qui généralement étudie les questions relatives au pétrole et au gaz.»

Votre Comité a ordonné la réimpression du Bill C-19, tel que modifié, pour l'usage de la Chambre des communes à l'étape du rapport.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages relatifs à ce Bill (*fascicules nos 16, 18, 20, 22, 25 et 27*) est déposé.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints à ce rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 22 aux Journaux*).

M. Leblanc (Laurier), au nom de M. Langlois, du Comité permanent des prévisions budgétaires en général, présente le premier rapport de ce Comité, dont voici le texte:

Conformément à son Ordre de renvoi du vendredi 10 mars 1978, votre Comité a étudié le Bill C-10, Loi modifiant la Loi sur l'administration financière, et a convenu d'en faire rapport sans modification.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages relatifs à ce Bill (*fascicules nos 7, 8 et 9*) est déposé.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints à ce rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 23 aux Journaux*).

M. l'Orateur dépose sur le Bureau de la Chambre,—Rapport du Commissaire des langues officielles, pour l'année civile 1977. (Textes français et anglais). (Document parlementaire n° 303-1/301).

M. Andras (Port Arthur), membre du Conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau de la Chambre,—(1) Rapport du groupe d'étude mixte de la Commission de la Fonction publique et du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration intitulé: «Placement des handicapés physiques et des déficients mentaux dans la Fonction publique fédérale», en date du 6 avril 1977. (Textes français et anglais). (Document parlementaire n° 303-4/101); et

(2) Initiatives du gouvernement en vue d'accroître les possibilités d'emploi des handicapés physiques et mentaux dans la Fonction publique fédérale, en date du 21 mars 1978. (Textes